

VACCINATION ANTIGRIPPALE A L'OFFICINE

Anne-Sophie MALACHANE, CROP
Auvergne-Rhône-Alpes

Fabienne BLANCHET, Cespharm





Contexte



La grippe : une maladie sous-estimée

- 2 à 6 millions de personnes touchées selon les années

En 2018-2019 :

- " plus de 65 600 passages aux urgences dont plus de 10 700 ont conduit à une hospitalisation
 - " 8 100 décès tous âges confondus attribués à la grippe
 - " La grande majorité des cas graves (83%) présentait au moins un facteur de risque de grippe grave
- Une maladie sous-estimée particulièrement par les jeunes seniors et les femmes enceintes

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé, 28 octobre 2019

Une couverture vaccinale insuffisante

2016-2017

Couverture vaccinale de 45,7% chez les personnes à risque (objectif 75%)

- 50,0% chez les plus de 65 ans
- 28,7% chez les moins de 65 ans à risque

2017-2018

Couverture vaccinale de 45,6% chez les personnes à risque

- 49,7% chez les plus de 65 ans
- 28,9% chez les moins de 65 ans à risque

2018-2019

Couverture vaccinale de 46,8% chez les personnes à risque

- 51,0% chez les plus de 65 ans
- 29,2% chez les moins de 65 ans à risque

⇒ **Légère progression de la couverture vaccinale** (+ 1,2 point par rapport à 2017-2018) mais elle reste insuffisante avec moins d'une personne fragile sur deux vaccinée

Source: Santé publique France, 18 octobre 2019

Expérimentation de la vaccination antigrippale à l'officine

Campagne 2017-2018

MOBILISATION DES PHARMACIENS

	Pharmaciens autorisés	% / pharmaciens de la région	Pharmacies comportant au moins un pharmacien autorisé	% / pharmacies de la région
Nouvelle Aquitaine	2 046	41%	1 199	54%
ARA	2 984	46%	1 614	63%
TOTAL	5 030	44%	2 813	59%

Campagne 2018-2019

MOBILISATION DES PHARMACIENS

	Pharmaciens autorisés	% / pharmaciens de la région	Pharmacies comportant au moins un pharmacien autorisé	% / pharmacies de la région
Nouvelle Aquitaine	2 709	54%	1 503	69%
ARA	3 806	60%	1 906	75%
Occitanie	3 328	65%	1 659	82%
Hauts de France	3 008	63%	1 617	79%
TOTAL	12 851	60%	6 685	76%

=> Forte mobilisation confirmée



Vaccination par les pharmaciens

Bilan de la campagne 2018-2019

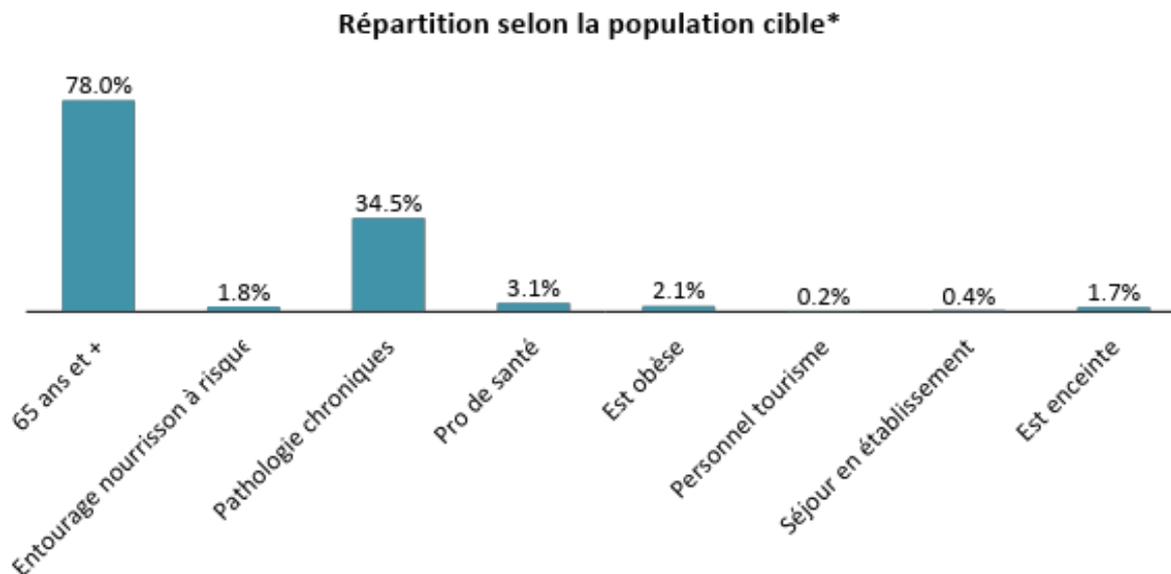


Nombre de vaccinations effectuées

	Nbre de vaccinations Campagne 2018-2019 (données au 04/03/19)	Nbre de vaccinations Campagne 2017-2018
Nouvelle Aquitaine	180 790	58 168
ARA	275 977	100 971
Occitanie	167 319	
Hauts de France	119 474	
TOTAL	743 560	159 139

- **93,6 %** des pharmaciens autorisés ont réalisé au moins 5 vaccinations (soit **98,6%** des officines comportant au moins un pharmacien autorisé)
- **En Nouvelle Aquitaine et ARA**, plus de 30% des patients avaient déjà été vaccinés par un pharmacien lors de la première campagne.

Répartition selon la population cible



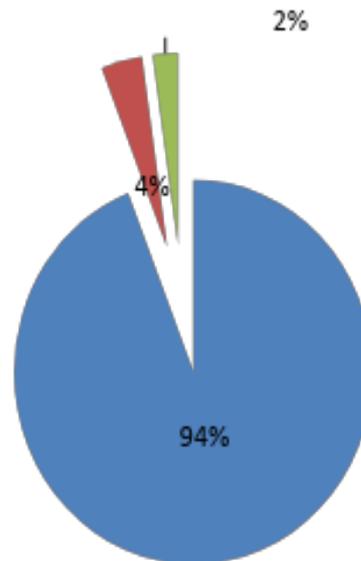
- Les patients vaccinés en officine : essentiellement les plus de 65 ans (78%) et ceux présentant des pathologies chroniques visées par les recommandations vaccinales (35%).
- 3,1% étaient des PS, 2,1% des personnes atteintes d'obésité, 1,8% l'entourage d'un nourrisson à risque et 1,7% des femmes enceintes.

* Plusieurs catégories pouvaient être renseignées pour un même patient

Répartition selon la prise en charge

Répartition selon prise en charge

- Nombre de vaccinations avec un bon
- Nombre de vaccinations avec une prescription
- Nombre de vaccinations sans bon de prise en charge ni prescription médicale



98 % des vaccinations à l'officine ont été effectuées sur présentation d'un **bon de la sécurité sociale ou d'une ordonnance.**

Primo-vaccinations

→ **173 441 primo-vaccinations effectuées par les pharmaciens au cours de la campagne**
soit 23,3% des vaccinations pratiquées à l'officine

Répartition des primo vaccinations selon l'âge :

- Plus de 65% des primo vaccinés avaient plus de 65 ans
- 35% recevaient un bon de l'assurance maladie depuis au moins 5 ans sans l'utiliser

	18-30 ans	31-50 ans	51-64 ans	65-69 ans	70 ans et +	TOTAL
Nb primo vaccinations	8 408	20 402	30 458	53 307	60 866	173 441
%	4,85%	11,76%	17,56%	30,73%	35,09%	100%

Primo-vaccinations

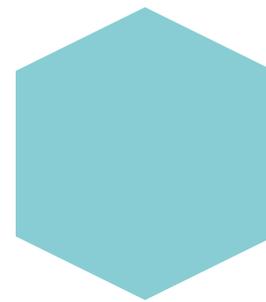
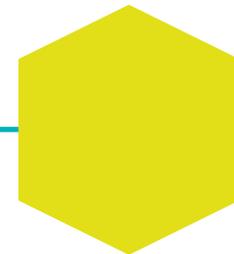
→ **173 441 primo-vaccinations effectuées par les pharmaciens au cours de la campagne**
soit 23,3% des vaccinations pratiquées à l'officine

Répartition des primo vaccinations selon l'âge et la région :

	Nb primo vaccinations	% / Nb total de vaccinations	Répartition en % par tranche d'âge					70 ans et plus
			18-30 ans	31-50 ans	51-64 ans	65-69 ans		
Nouvelle Aquitaine	38 554	21,3%	3,8%	10,8%	17,3%	31,9%	39,2%	
ARA	65 578	23,8%	4,4%	10,9%	15,9%	30,5%	38,2%	
Occitanie	37 847	22,6%	4,2%	11,3%	17,5%	30,9%	36,2%	
Hauts de France	31 462	26,3%	7,7%	15,4%	21,4%	29,4%	26,0%	

Aspects qualitatifs

- **Vaccination par les pharmaciens : forte demande du public, adhésion totale des patients**
- **Renforcement de l'image du pharmacien comme professionnel de santé**
- **Impact sur les relations avec les autres professionnels de santé** dans un contexte de renforcement de la coopération interprofessionnelle (CPTS...)



Généralisation de la vaccination antigrippale à l'officine

La vaccination en officine

Depuis le 1^{er} mars 2019, la vaccination fait partie des missions pouvant être exercées par les pharmaciens d'officine sur l'ensemble du territoire (article 59 de la [LFSS pour 2019](#))

Conditions et modalités de mise en œuvre (un décret et 3 arrêtés, JO du 25/04/19) :

- Vaccination autorisée : grippe saisonnière
- Population cible : personnes majeures ciblées par les recommandations vaccinales (à l'exception de celles présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure)
- Déclaration de l'activité à l'ARS compétente
- Conditions pour le pharmacien : formation DPC et conditions techniques
- Traçabilité de l'acte vaccinal au sein de l'officine
- Inscription dans le carnet de vaccination, carnet de santé ou DMP du patient / remise d'une attestation de vaccination
- En l'absence de DMP, information du médecin traitant, avec le consentement du patient.

Rémunération :

- Avenant 16 à la convention nationale pharmaceutique => honoraire de vaccination : 6,30 € HT France métropolitaine, 6,60 € HT Outre-mer



Accompagnement de la vaccination en officine

u Mise à disposition d'outils par le Cespharm

- Élaborés par un GT (ONP, Santé publique France, Assurance Maladie, Académie de pharmacie, experts de la vaccination, de la médecine du travail, médecins, pharmaciens expérimentateurs...)

➔ Document d'information professionnelle sur la vaccination antigrippale à l'officine



CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE 2019-2020

Organiser la vaccination antigrippale à l'officine

Conditions à respecter pour vacciner

- Être volontaire, inscrit à l'Ordre des pharmaciens et formé
- Répondre aux conditions techniques
- Déclarer l'aptitude de vaccination à l'ARS

Identifier la population éligible à la vaccination antigrippale

Gestion d'une réaction anaphylactique post-vaccinale

Communiquer sur la vaccination antigrippale

Disponible sur : www.cespharm.fr



Accompagnement de la vaccination en officine

u Mise à disposition d'outils par le Cespharm

→ Affiche à apposer dans les pharmacies proposant la vaccination antigrippale



→ Outils pratiques

- Modèle d'attestation de vaccination
- check-list pour déterminer l'éligibilité d'une personne à la vaccination antigrippale à l'officine
- Modèle de registre de traçabilité des vaccinations à l'officine

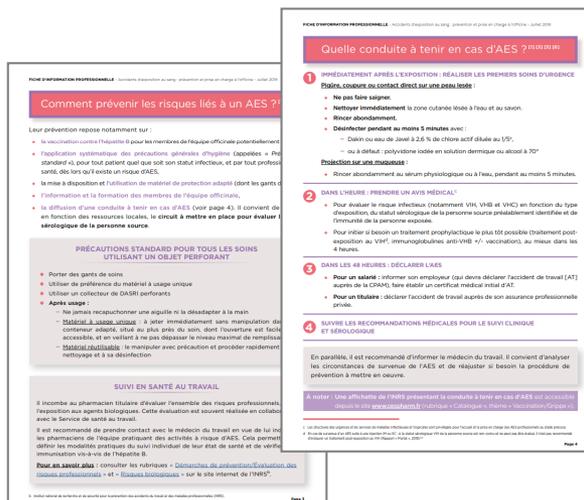
Disponibles sur : www.cespharm.fr



Accompagnement de la vaccination en officine

u Mise à disposition d'outils par le Cespharm

➔ Fiche d'information professionnelle sur la prévention et la gestion des accidents d'exposition au sang à l'officine



Disponible sur : www.cespharm.fr



Accompagnement de la vaccination en officine

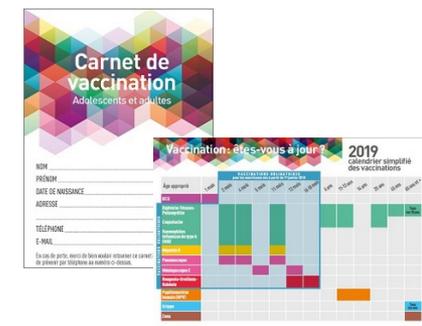
u Mise à disposition d'outils par le Cespharm

- Elaborés par l'Ordre national des pharmaciens :
Chaine du froid : gestion à l'officine

- Élaborés par les partenaires du Cespharm
(Santé publique France, Assurance maladie...):

Ê Carnets de vaccination, brochures sur les recommandations vaccinales...

Ê Outils de la campagne de vaccination antigrippale 2019-2020 (flyers, vidéo)



Disponibles sur : www.cespharm.fr



Accompagnement de la vaccination en officine

u Information des pharmaciens

- [Rubrique dédiée sur le site de l'Ordre national des pharmaciens](#) :



ORDRE NATIONAL
DES PHARMACIENS

Vaccination à l'officine

Qui peut vacciner ?
 Quelles sont les conditions à remplir pour vacciner ?
 Comment constituer son dossier de déclaration à l'ARS ?
 Quelle vaccination ?
 Quelle est la population cible ?
 Quelles sont les données transmises ?
 Quelle est la rémunération ?
 Historique

FAQ vaccination antigrippale à l'officine

- [Lettre électronique spéciale « Généralisation de la vaccination antigrippale par les pharmaciens »](#)

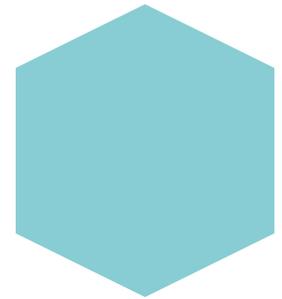
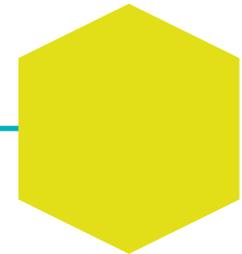


- Actualités sur les [sites de l'Ordre des pharmaciens](#) et [du Cespharm](#) et dans tous les supports de communication de l'ONP



Perspectives

- u **Renforcement de la sensibilisation du public à la vaccination et augmentation de la couverture vaccinale**
- u Vaccination contre la grippe saisonnière par le pharmacien : **élargissement de la cible à toute la population adulte**
- u **Elargissement aux rappels d'autres vaccinations chez l'adulte** (à l'image des initiatives étrangères)
- u **Mobilisation des pharmaciens formés en cas d'urgence sanitaire** (épidémies, pandémies...)
- u **Au-delà de l'acte vaccinal, mobilisation dans la promotion de la vaccination au sein de collectifs**
ex : Immuniser Lyon, Vacci'Nice...
 - ➔ Lien entre professionnels libéraux, hospitaliers, institutionnels, politiques
 - ➔ Cohérence des messages



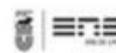


**POUR NOUS,
C'EST FAIT.**

IMMUNISER LYON

**Un modèle d'action locale
pour la vaccination**

Dr Anne-Sophie Malachane



Le pharmacien

un acteur clé de proximité et son implication dans le collectif

Numéro 2018-09 - 1 Le 19 janvier 2018

Aujourd'hui Rhône-Alpes

Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute-Savoie

Loïc Bessy 18

Dans ce numéro :

- 2018, en quelle année ?
- Les prévisions d'espérance de vie
- Programme présidentiel
- Élections municipales
- Tout ensemble, levons nos voix !
- Présentation de l'Association des Pharmaciens Rhône-Alpes
- L'apothicaire installé en officine
- Intermission Lyo!
- Appel à la mobilisation du public
- RDV au musée national, c'est parti !
- Le jardin Dominique Offici

Vœux du Président

2018 : Prenons le train de la réforme et montons dans le bon wagon

L'évolution tant souhaitée de notre profession est en route.

2017 restera comme l'année charnière où les pouvoirs publics ont (enfin) décidé de nous faire confiance. Ils ont compris et mesuré l'importance du rôle du pharmacien, ancré au cœur de la population, lieu de compétence et d'indépendance, harmonieusement répartie sur le territoire et facilement accessible. L'officine se retrouve naturellement comme le site privilégié d'accès aux soins pour la population française. Aux côtés du médecin généraliste et de l'infirmier libéral, le pharmacien a su trouver sa place au point qu'il est aujourd'hui devenu indispensable à la santé publique et aux missions de dépistage et de prévention chères au gouvernement de Mr

Hubert VERDIER,
Président du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Rhône-Alpes

ANNIE-SOPHIE KOBEN-HALLECHANGÉ
Conseillère du Rhône

Immuniser Lyon

Immuniser Lyon est une initiative de Santé publique portée par un collectif d'acteurs public - privé (Ville de Lyon, Agence Régionale de Santé, Hospices Civils de Lyon, CPAM, représentants des médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, mutuelles, industriels) dont l'objectif est d'inviter le grand public et les professionnels de santé à vérifier leur statut vaccinal auprès d'un professionnel de santé.

Cette année, le collectif Immuniser Lyon se mobilise pour la prévention du risque infectieux chez les patients de + de 65 ans. En accord avec les priorités de la Ministère de la Santé, il répond à la volonté de proposer des actions concrètes en mobilisant tous les partenaires de la prévention.

Pour cela, deux courriers ont été développés par le collectif :

- Pour les assurés avec des messages simples
- Pour les professionnels de santé avec un visuel du calendrier vaccinal 2017 concernant les + de 65 ans, qui permet de se repérer facilement et favoriser les bonnes pratiques (visuel ci-dessous)

Donc, durant cet hiver, après la vaccination groupée, essayons de poursuivre notre implication dans la vaccination des seniors en rappelant l'importance d'être à jour pour le DTP et en rappelant de l'existence d'un vaccin contre le Zona (une injection unique) et pour les plus fragiles, d'un vaccin contre le pneumocoque.

l'augmentation de la couverture vaccinale est un véritable enjeu de santé publique, à nous de lever ce défi.

RAPPORT

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION EN FRANCE

15 propositions pour renforcer le rôle des pharmaciens

OCTOBRE 2018

MERCREDI 27 ET JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 / LYON ESPACE TÊTE D'OR

LES ENTRETIENS DE GALIEN

Le RDV incontournable de TOUS les pharmaciens !

3ème ÉDITION

2 jours de rencontres et d'échanges, des intervenants de renom et des temps forts pour construire la pharmacie de demain

La Charte



Préambule

Depuis 2015, Immuniser Lyon se développe et est à l'origine d'une dynamique territorialisée entre acteurs des mondes de la société civile, des institutions publiques, des usages, des professionnels de santé et de l'entreprise pour améliorer la couverture vaccinale.

Modifier les comportements en matière de vaccination et améliorer ainsi la prévention des maladies infectieuses, la démarche Immuniser Lyon est une réponse locale pour répondre à l'un des grands enjeux de santé publique de ces prochaines années.

Immuniser Lyon a pour objectifs :

- Promouvoir la vaccination à tous les âges de la vie
- Inciter le grand public et les professionnels de santé à faire le point sur leur vaccination
- Faciliter l'accès à l'information et à la vaccination pour réduire les inégalités de santé

Ce modèle de coopération interdisciplinaire, c'est la force des territoires pour soutenir la politique nationale de prévention.

Il est à l'origine du Réseau Territoires et Vaccination créé en décembre 2018.

Charte Immuniser Lyon

pour la promotion de la Vaccination et de la Santé

Volonté des acteurs du collectif

- Soutenir les initiatives locales et nationales de promotion de la vaccination, favoriser l'innovation et l'expérimentation
- Participer aux instances de travail, désigner un référent, être force de proposition
- Faire la promotion d'Immuniser Lyon localement et nationalement
- Fonder les actions sur des données probantes, d'échanges de bonnes pratiques
- Evaluer les actions en concertation avec le comité scientifique
- Utiliser le logo pour toute action de promotion
- Mettre à jour ses connaissances sur la vaccination

Signature





























La charte en pratique

• Comment je deviens un partenaire d'Immuniser Lyon ?

Pour rejoindre le collectif, il faut partager les valeurs d'Immuniser Lyon et les objectifs du programme présentés dans la charte. Cette charte peut être signée à titre individuel ou à titre institutionnel. Dans ce cas, le logo de l'organisme est intégré dans tous les documents de communication d'Immuniser Lyon.

• Dans quel type d'action je peux m'investir ?

- Par une participation active et régulière aux travaux du collectif :
 - ✓ Comité d'orientation (environ 3 rencontres/an)
 - ✓ Conseil scientifique (environ 2 rencontres/an)
 - ✓ Groupes de travail thématiques
- Par des initiatives en lien avec la promotion de la vaccination :
 - ✓ Communiquer et informer (relayer des campagnes nationales par des outils de communication interne ou externe, relayer des campagnes régionales sur les réseaux sociaux)
 - ✓ Faciliter l'accès à la vaccination (organiser des campagnes de vaccination contre la grippe en milieu professionnel)
 - ✓ Diffuser des bonnes pratiques : le rendez-vous de vaccination senior
 - ✓ Favoriser des actions innovantes : ouverture de Carnet de Vaccination Electronique
- En faisant connaître Immuniser Lyon
 - ✓ Citer Immuniser Lyon
 - ✓ Afficher le logo pour toute action de promotion de la vaccination
- En partageant toute donnée utile à l'évaluation du programme.
- Par un soutien matériel et financier (prêt de matériel, expositions, édition de prospectus, mobilisation pour une manifestation)

• Si je souhaite quitter le collectif ?

Chaque membre est libre de quitter le collectif, il doit en aviser le/la président(e) du comité d'orientation.

Le comité d'orientation sur proposition du/de la président(e) peut décider de ne plus afficher le logo d'un partenaire si celui-ci ne participe plus à la dynamique du collectif. Il sera averti formellement en amont de la réunion du comité d'orientation et pourra indiquer alors son souhait de rester acteur du collectif ou pas. Il devra alors renouveler son engagement à la charte de partenariat.

• J'utilise le logo Immuniser Lyon

Le logo est transmis en format HD à tout signataire de la charte. Toute adaptation doit se faire avec l'accord du/de la président(e) du comité d'orientation.

Un exemplaire de tout document produit avec le logo et toute citation d'Immuniser Lyon doit être transmis au comité d'orientation à des fins d'évaluation et de suivi du programme.

Une écriture collaborative

- Proposition de la charte par le groupe pilote
- Test par Maxime Quatrehomme auprès de pharmaciens d'officine
- Relecture par les membres du comité d'orientation
- Validation par le conseil scientifique

DIFFUSION

- Auprès des membres du collectif (environ 35 institutions, personnes, associations)
- Auprès des professionnels de santé (présentation aux Ordres et URPS)
- Auprès des établissements de soin et médico sociaux
- Suivi : secrétariat dédié



Mobilisation des acteurs pour soutenir les recommandations vaccinales du senior

IMMUNISER LYON

IMMUNISER LYON

PDS

VACCINATION DES + DE 65 ANS RECOMMANDATIONS 2019-2020

Diphtérie Tétanos Polio dTP

(+/- coqueluche selon les recommandations vaccinales)

Recommandations

En routine chez tous les patients à partir de 65 ans

Schéma

1 dose tous les 10 ans

Grippe

Recommandations

En routine chez tous les patients à partir de 65 ans

Schéma

1 dose tous les ans

Zona

Recommandations

En routine chez tous les patients de 65 à 74 ans

Schéma

1 dose unique

Pneumocoque

Antérieurement vacciné ?

NON 80% des cas^{1,2}

50 : 1 dose de VPC13
58 : 1 dose de VPP23

au moins 6 ans après : une nouvelle dose de VPP23

OUI 20% des cas^{1,2}

Par la séquence VPC13 VPP23

au moins 6 ans après : une nouvelle dose de VPP23

Par 1 dose de VPP23 depuis plus d'1 an

1 dose de VPC13

1. Immunodéficience (qualitative ou quantitative) incluant les dysimmunités majeures ; atteinte de déficits immunitaires héréditaires ; infectés par le VIH, quel que soit le statut sérologique ; sans étiologie pour le VIH ; alcoolisme chronique ; transplantation ou en attente de transplantation d'organe solide ; greffe de cellules souches hématopoïétiques ; traité par immunosuppresseurs, biologie et/ou corticoïdes pour une maladie auto-immune ou inflammatoire chronique ; atteinte de syphilis sérologique ; b. non immunodéficience (porteurs d'une maladie associée précédemment à la survenue d'infections à Pneumocoque : cardiopathie congénitale cyanogène, insuffisance cardiaque ; insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème ; syndrome néphrotique ; insuffisance rénale ; diabète chronique d'origine alcoolique ou non ; diabète non équilibré par le simple régime ; patients présentant une lésion auto-immunologique, porteurs d'un implant cochléaire ou candidats à une implantation cochléaire)

2. VPC13 : vaccin pneumocoque conjugué 13 valent, VPP23 : vaccin pneumocoque non conjugué 23 valent

3. Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), Recommandations vaccinales contre les infections bactériennes à pneumocoque pour les adultes - 10/03/2017

IMMUNISER LYON

Patient

Madame, Monsieur,

Le collectif Immuniser Lyon se mobilise et vous invite à faire le point sur vos vaccinations.

La vaccination est l'un des plus grands succès en santé publique car elle permet de se protéger contre différents microbes (virus et bactéries) à l'origine des maladies infectieuses, mais aussi de protéger son entourage et notamment les personnes trop jeunes ou fragiles pour se faire vacciner.

Actuellement, la vaccination est insuffisante et certaines maladies réapparaissent avec des complications, des décès et des hospitalisations. Des maladies spécifiques qui touchent en particulier les personnes âgées (la grippe, les infections à pneumocoque et le zona) pourraient être évitées grâce à la vaccination.

Les recommandations vaccinales actuelles du Ministère de la Santé sont les suivantes :

- La vaccination contre la **grippe** chaque année
- Le rappel **diphtérie-tétanos-polio** ou diphtérie-tétanos-polio-coqueluche tous les 10 ans
- La vaccination contre le **pneumocoque** pour les personnes à risque
- La vaccination contre le **zona** une seule fois de 65 à 74 ans

Parlez-en dès que possible à votre médecin traitant ou à un professionnel de santé.

Donnons plus de place à la prévention : se faire vacciner, c'est se protéger et protéger les autres !



Des actions concrètes fondées et soutenues par une journée scientifique

IMMUNISER
LYON

IMMUNISER
LYON



Journée de travail
"Réseau Territoires & Vaccination"
Le 26 septembre 2019 de 10h à 16h

Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens AuRA
Gare des Brotteaux 13 bis place Jules Ferry 69006 Lyon

PROGRAMME

Matin de 10h00 à 12h30

→ **Accueil** - Hugues Videller (Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens AuRA), Olivier Rozaire (URPS Pharmaciens AuRA) et Anne-Sophie Ronnaux-Baron (porte-parole Immuniser Lyon et ARS ARA)

Modératrice : Anne-Sophie Malachane (Ordre des Pharmaciens AuRA)

→ **Présentation du mémoire "Vaccination, promotion de la vaccination et Entretien Motivationnel chez le pharmacien d'officine"** - Maxime Quatrehomme (étudiant en pharmacie, Stagiaire URPS Pharmaciens et Immuniser Lyon)

Intérêt de l'Entretien Motivationnel pour renforcer la motivation à la vaccination
Dr. Arnaud Gagnier (spécialiste de l'Entretien Motivationnel, Québec)

Temps convivial de 12h30 à 13h30

Après-midi de 13h30 à 16h00

Modératrice : Dr. Anne-Sophie Ronnaux-Baron (porte-parole Immuniser Lyon et ARS ARA)

→ **Restitution des modèles d'action locales pour la promotion de la Vaccination et de la Santé :**

- **Immuniser Lyon et Réseau Territoires et Vaccination** - Dr. Anne-Sophie Ronnaux-Baron (Lyon)
- **Présentation de la Charte Immuniser Lyon** - Dr Sophie Parnies (Lyon)
- **Fête de la Vaccination** - Dr Cécile Janssen (Annecy)
- **L'Initiative départementale de l'Isère : Stop HPV** - Dr Gaëlle Vareilles (Grenoble)
- **Présentation de la Chaire Présage "Vaccination-Prévention-Contrôle de l'Infection"** - Pr Elisabeth Botelho-Nevers (Saint-Etienne)

→ **Conclusion** - Madame Céline Faure Isaacmier (Conseillère Municipale Déléguée Hôpitaux - Prévention - Santé Ville de Lyon)

IMMUNISER
LYON

Territoires
Vaccination

Journée de travail
"Réseau Territoires & Vaccination"
Lyon - 26 septembre 2019



La force des territoires pour soutenir la politique nationale de prévention

IMMUNISER LYON



Lancement "Réseau Territoires & Vaccination"

Hôtel de Ville de Lyon - 19 décembre 2018



Une réponse locale à l'un des grands enjeux de santé publique de ces prochaines années



Adaptation du modèle à Nantes , Strasbourg , Toulouse...

Diffusion de la Charte, des courriers seniors et des bonnes pratiques

Participation à la Semaine Européenne de la Vaccination (fin avril)

Poursuite des travaux concernant l'évaluation qualitative et quantitative à partager dans le cadre du Réseau

MERCI

